

### POINTS D'ETHIQUE

→ Ces obligations s'intègrent dans le cadre d'une « *Chasse durable - Chasse de demain* ». Elles concernent deux points importants.

### I. LA RIGUEUR DANS LES LACHERS DE RECONSTITUTION DE POPULATIONS

→ Elle passe par des obligations :

- ◆ l'étude préalable du biotope de la zone des lâchers par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude,
- ◆ des lâchers d'espèces naturelles,
- ◆ l'aménagement faunistique spécifique de la zone concernée (cultures à gibier, couverts, points d'eau, etc.),
- ◆ la protection des espèces (piégeage, non-chasse, ...),
- ◆ l'évaluation des taux de reproduction,
- ◆ le bilan de l'opération en fin de période par l'A.C.C.A. et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude.

### II. LA DEONTOLOGIE SUR L'ARTIFICIALISATION DE LA CHASSE PAR LES LACHERS DE TIR

- L'absence de petit gibier naturel a engendré des dérives de substitution par des lâchers d'oiseaux peu adaptés aux territoires, peu conformes en génotype et au biotope et qui sont d'une grande fragilité.
- Ils présentent peu d'intérêt génétique et sportif et sont très sensibles aux prédateurs car peu aguerris à la vie sauvage.
- Leur tir n'offre que peu d'intérêt. Il en est de même de leur manque d'intérêt culinaire.
- Ils ont peu de chance de se reproduire.

### III. DEUX ESPECES SONT CONCERNEES : LA PERDRIX ROUGE ET LE FAISAN

→ Ces lâchers présentent un risque de croisement entre les espèces de perdrix rouge et Chukar qui, au lieu d'enrichir et développer la faune, appauvrissent les qualités naturelles, la résistance et l'adaptation de l'espèce autochtone. Celle-ci périclite et tend à disparaître.

- La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude, à travers son Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, souhaite que soient pris en compte ces paramètres pour évoluer uniquement vers des lâchers d'espèces naturelles afin de conserver une faune remarquable et de qualité.
- Il est nécessaire de conserver les chasses traditionnelles à partir de gibier naturel sans toutefois négliger la possibilité de recourir à des chasses à caractère commercial qui présentent un fort intérêt ludique pour lequel pourraient être utilisés des gibiers d'élevage de haute qualité.